



## DELIBERATION DU COMITE DU POLE DU PAYS DU LUNEVILLOIS

Le Comité du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Lunévillois, régulièrement convoqué le 15 septembre 2020 a tenu, le 24 septembre 2020 à 20h30 sous la présidence de M. René WAGNER, doyen de l'Assemblée avant l'élection de M Daniel PHILIPPE, Président.

### Etaient présents :

M. DANIEL Philippe, M. HERIAT Maurice, M. KURKIENCY Jonathan, Mme KWIECIEN Linda, M. MARTET Olivier, M. MERCIER Thierry, M. SONREL Christophe, M. BOYER Fabrice, M. LAVOIL Jacques, M. WAGNER René, Mme CAREL Jocelyne, Mme COLLOT Murielle, M. COURBEY Pierre-Jean, Mme FALQUE Rose-Marie, M. GEORGE Dominique, M. GEX Christian, Mme JOCHAUD DU PLESSIX Laurie, M. MERESSE-VOLLEAUX Geoffrey, M. MINUTIELLO Bruno, Mme PAILLARD Catherine, M. RITZ Gérard, Mme VOURION Laure, Mme GARNIER Francine, Mme VAUDEVILLE Sabrina, M. ARNOULD Philippe, M. COLIN Philippe, M. FOINANT Dominique, M. MULLER Bernard, M. PLUMET Pascal.

### Etai(ent) excusé(s) :

M. FRANCOIS Jean-Paul, remplacé par Mme GARNIER Francine, M. LAMBLIN Jacques, remplacé par Mme VAUDEVILLE Sabrina.

**Voix consultatives :** Mme LEHE Sophie, excusée et M. RICHARD Claude, présent.

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. SONREL Christophe.

### **2020-029 : ADMINISTRATION :**

#### **ELECTION DU PRESIDENT**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-1 et 2 ainsi que l'article L.2121-21, le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si aucun des candidats n'a obtenu la majorité absolue après deux tours de scrutin secret, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrage, le plus âgé est déclaré élu.

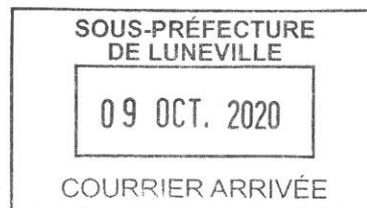
S'est porté candidat Monsieur Daniel PHILIPPE à l'élection de Président du Pôle d'Equilibre Territoriale et Rural du Pays du Lunévillois.

Le Comité de Pôle,

- a procédé à l'élection du président du PETR du pays du lunévillois.

Les résultats du dépouillement du scrutin sont les suivants :

- Nombre de votants :	29
- Nombre de bulletins :	29
- Nombre de bulletins nuls :	2
- Nombre de bulletins blancs :	1
- Nombre de suffrages exprimés :	26
- Majorité absolue :	14



- a obtenu :

- Philippe DANIEL : 26 VOIX

Monsieur Daniel PHILIPPE, avec 26 voix pour, est proclamé Président du PETR du Pays du Lunévillois et a été immédiatement installé.



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à Lunéville  
Le Président,